

# Le programme de travail du 2 février

- Rappel du contexte et du programme de la concertation
- Rappel du planning de la concertation
- Retour sur la concertation avec les acteurs économiques
- L'analyse des impacts du projet
  - La question des équipements et services
  - La question de l'organisation de la mobilité

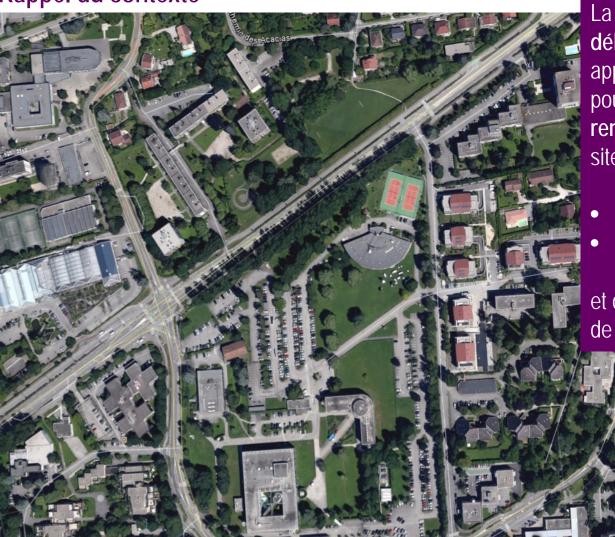




## Rappel du contexte



Rappel du contexte

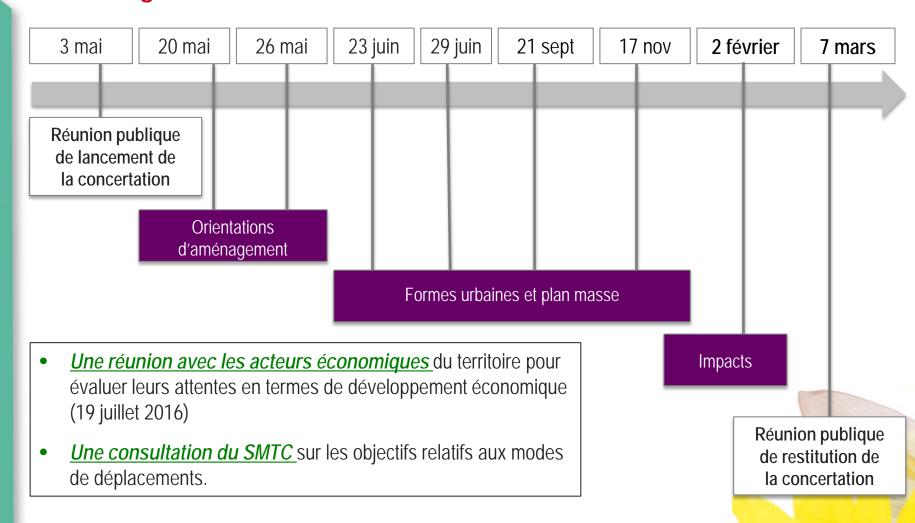


La Métropole a adopté une délibération le 1<sup>er</sup> avril approuvant les objectifs poursuivis par le projet de renouvellement urbain du site PLM :

- 35 000 m2 d'habitat/
- 10 000 m2 d'économie

et définissant les modalités de la concertation préalable

Le Programme de concertation

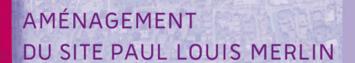


#### Le déroulement de la réunion

- Retour sur la concertation avec les acteurs économiques
  - Restitution par le service économique de la Métropole \_\_\_\_\_\_\_\_\_ 15 mn
- L'analyse des impacts du projet
  - La question des équipements et services :
  - La question de l'organisation de la mobilité

Retour sur la concertation avec les acteurs économiques





## La situation de l'emploi à Meylan

#### 26,4% des actifs habitant Meylan travaillent à Meylan

EMP T5 - Emploi et activité

EMP 13 - Emploi et activite		
	2013	2008
Nombre d'emplois dans la zone	12 416	12 349
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	7 446	7 616
Indicateur de concentration d'emploi	166,7	162,2
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	54,5	56,2

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

#### Grenoble

EMP T5 - Emploi et activité

·	2013	2008
Nombre d'emplois dans la zone	94 645	92 682
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	66 670	66 452
Indicateur de concentration d'emploi	142,0	139,5
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,7	56,4

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

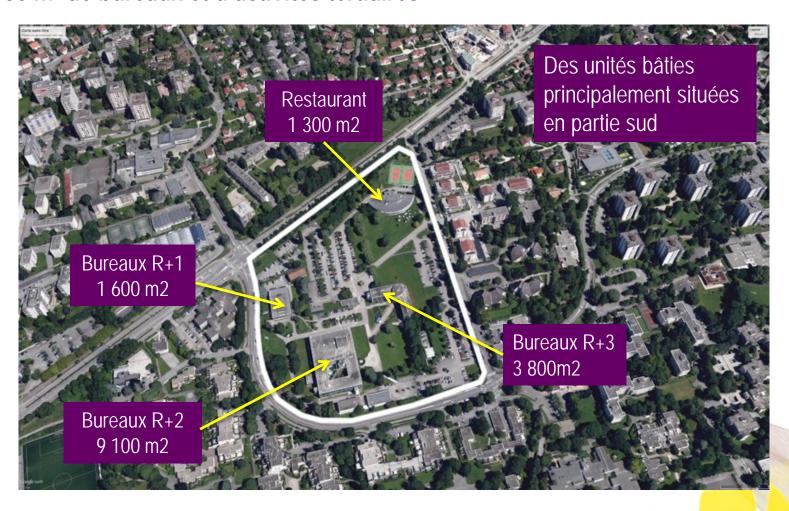
Dans le cadre de la concertation préalable au projet de renouvellement urbain, une réunion avec les acteurs économiques a été organisée le 19 juillet 2016

#### Cette réunion rassemblait :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble
- l'association Inovallée
- la pépinière Tarmac
- la Société Publique Locale Inovaction
- · la ville de Meylan
- Grenoble-Alpes Métropole
- Codevim
- Groupe 6

Objectif : partager les orientations et la mise en œuvre de ce projet avec les acteurs économiques et évaluer leurs attentes en matière de développement économique sur le site

Le site Paul Louis Merlin : une superficie de 74 000 m² sur lesquels sont édifiés 17 000 m² de bureaux et d'activités tertiaires



## Le projet :

- Maintien de la vocation économique sur la partie sud du site, sur 2,6 hectares
- Environ 10 000 m² de locaux d'activités (tertiaire) seront conservés

La zone « PLM » étant située au cœur d'un secteur résidentiel, les locaux resteront à

vocation tertiaire

#### Bâtiments conservés :

- Bâtiment A 9100m²
- Bâtiment U 420m²
- Bâtiment V 460m²



## Le projet :

- Une stratégie de commercialisation sera mise en place au plus tôt par Codevim en lien avec les services de la Métropole et de la commune, pour étudier les besoins des prospects et permettre une occupation du site après le départ de Schneider Electric (2018-2019).
- En fonction de la demande des prospects, Codevim pourra réaliser des travaux d'aménagement et de remise en état des locaux



#### Environnement économique

#### Inovallée Meylan-Montbonnot

- 380 entreprises et 12 000 emplois répartis sur les communes de Meylan et Montbonnot
- Un des principaux pôles économiques de la Métropole : vocation technologique et tertiaire affirmée
- En 40 ans, plus de 300 start-up sont nées et se sont développées sur le territoire d'Inovallée, grâce à un écosystème dynamique où collaborent centres de recherche, TPE/PME et grands groupes (Rolls Royce, Schneider Electric, Orange Labs, ...)



### Mixité au centre et nord Secteur 100% économique au sud

- Programme de densification de la zone en cours sur Inovallée, qui permettra la mixité des fonctions résidentielles et économiques dans le centre et le nord de la zone.
- Objectif : construction supplémentaire de 50 000 m² de surfaces plancher d'activités économiques (tertiaire) d'ici 2020.
- A ce jour : 25 500 m² de surfaces économiques sont en cours de réalisation.
- Des contraintes en matière d'inondation ne permettent pas la requalification de l'ensemble des secteurs



=> L'offre tertiaire du site PLM viendra compléter l'offre existante et celle en développement sur Inovallée.

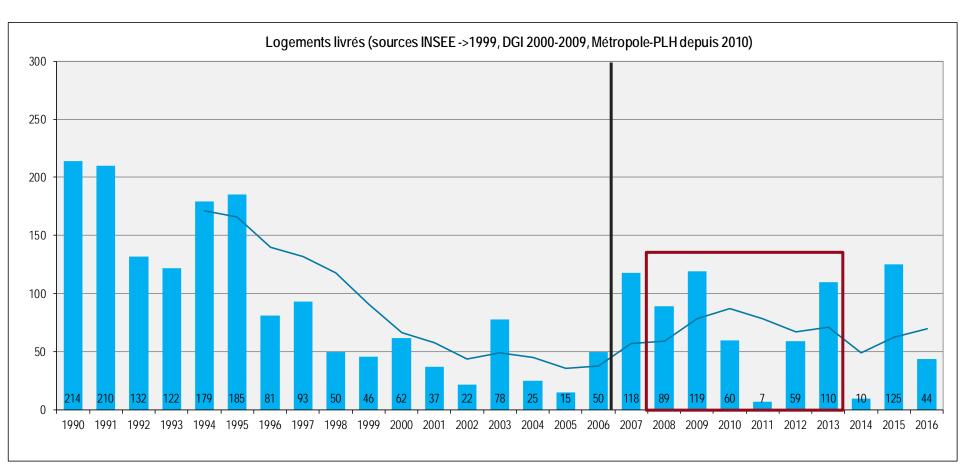
Le programme de travail du 2 février

- L'analyse des impacts du projet
  - La question des équipements et services



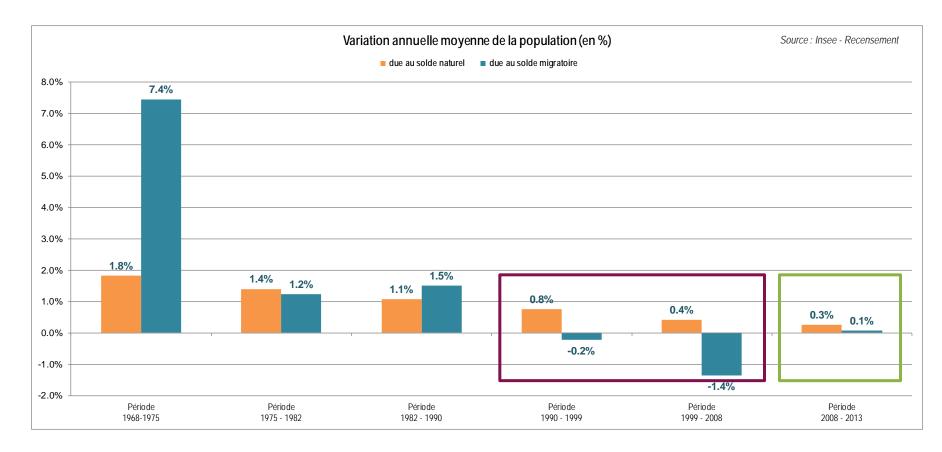
# CONSTRUCTION ET ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION

#### **LIVRAISON DE LOGEMENTS DEPUIS 1990**



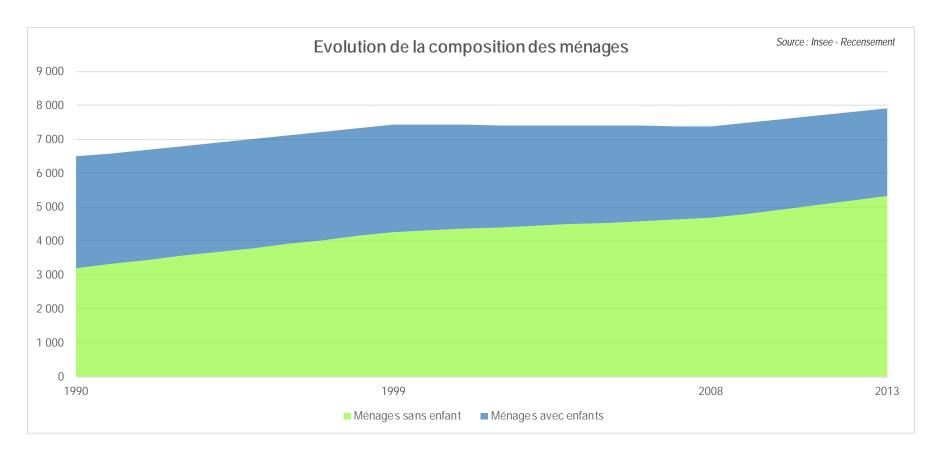
- Une reprise de la livraison de logements neufs depuis 2007.
- Le recensement de 2013 permet de connaître l'évolution démographique entre 2008 et 2013.
- 444 logements ont été construits entre 2008 et 2013 (source DGI et Métropole-PLH).

#### **SOLDE NATUREL ET MIGRATOIRE**



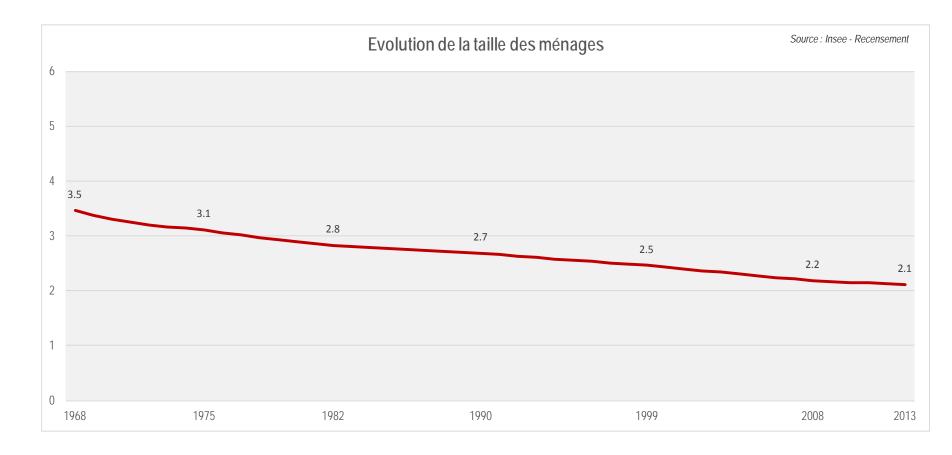
- Sur la période 2008-2013, la croissance démographique meylanaise s'explique par un solde naturel positif et un solde migratoire légèrement excédentaire, ce qui n'était plus arrivé depuis 1990.
- Lors des deux périodes intercensitaires précédentes, on constatait plus de départs que d'arrivées dans la commune.

#### **MÉNAGES AVEC OU SANS ENFANTS**



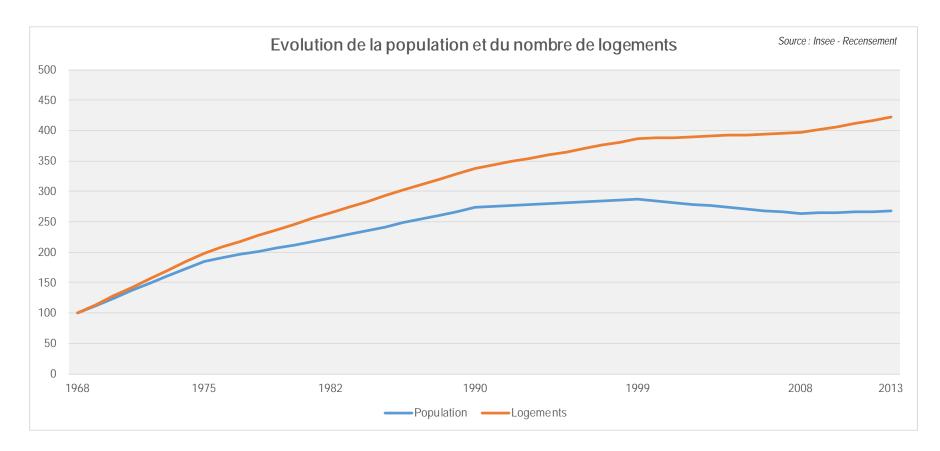
- Le nombre de ménages sans enfant (en vert) ne cesse de croître.
- En 1990, la moitié des ménages avaient un ou plusieurs enfants. En 2013, ils représentent un tiers des ménages.
- Depuis 2008, la baisse du nombre de ménages avec enfants s'est stabilisée.
- Le nombre de mineurs s'est stabilisé depuis 2008 après une forte baisse entre 1999 et 2008.

#### **TAILLE DES MÉNAGES**



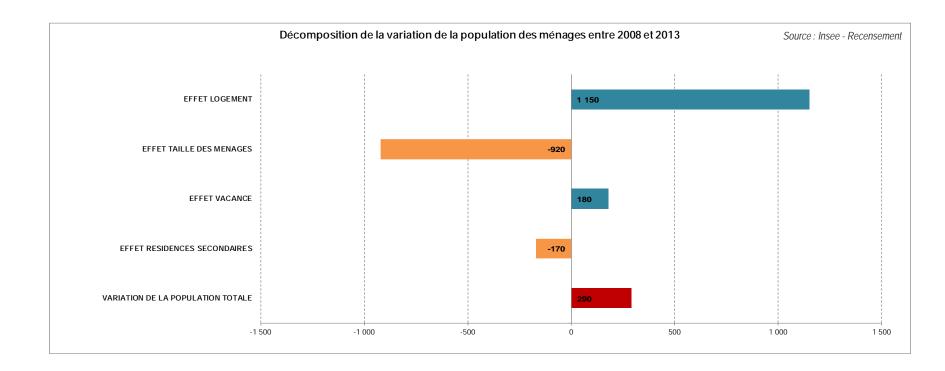
- Une baisse de la taille des ménages inscrite dans la durée.
- Il existe des communes où la taille des ménages est plus faible (Grenoble 1,9 personnes/ménage)

#### LOGEMENTS ET POPULATION



- Une population qui augmente entre 2008 et 2013, de 17 207 à 17 493 habitants (+286).
- La croissance du nombre de logements diverge de celle de la population depuis 1975.
- Il y a donc depuis un moindre impact de la construction neuve sur la hausse de la population.
- La construction récente a seulement stabilisé la population.

#### LA DIMINUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES GRÈVE LA HAUSSE DE LA POPULATION



- Entre 2008 et 2013, à taille moyenne des ménages équivalent en 2008 et 2013, l'augmentation du nombre de logements aurait amené 1150 nouveaux habitants dans la commune.
- La taille moyenne des ménages a baissé (2,23 -> 2,11), générant un déficit de 920 habitants.
- La transformation de résidences principales en résidences secondaires (≈80) s'est traduit par une perte de 170 habitants. A contrario, la baisse de la vacance (≈80) a permis de gagner 180 habitants.
- Au final, la population des ménages de Meylan a augmenté de 290 personnes entre 2008 et 2013 pour
   520 logements supplémentaires.

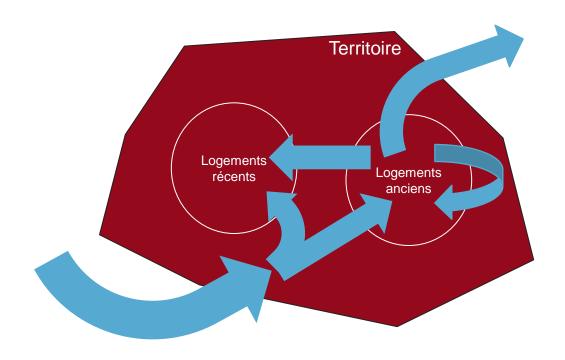




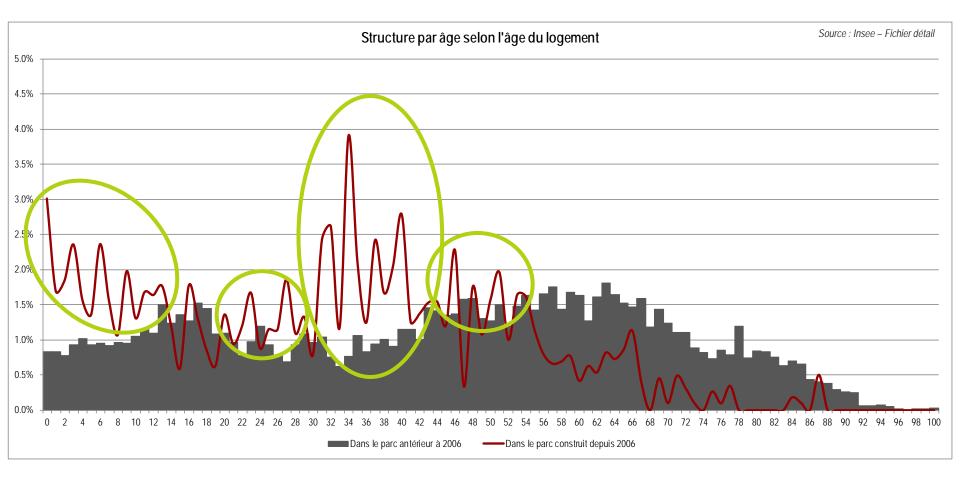
#### LES ÉCOLES: UN ÉQUIPEMENT DONT ON PEUT CALCULER LES EFFECTIFS FUTURS

- Obligation de scolarisation
- Carte scolaire (1 origine = 1 destination)
- Des capacités d'accueil connues (salles de classe)
- Ratio d'ouverture de poste donné par l'Inspection Académique (enseignants)
- Obligation communale de fournir les locaux
- Modèle de projection des effectifs éprouvé

# ÉLÉMENTS THÉORIQUES DE DÉMOGRAPHIE LOCALE

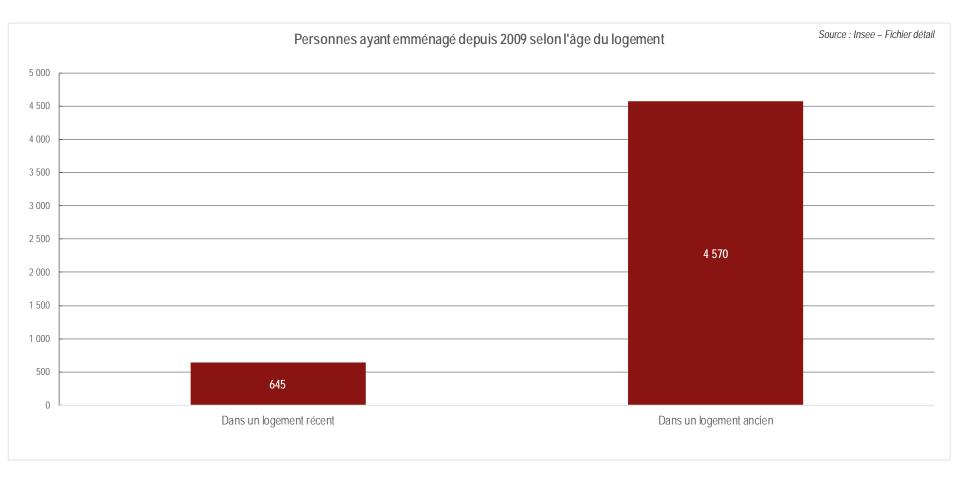


#### STRUCTURE PAR ÂGE SELON L'ÂGE DU LOGEMENT



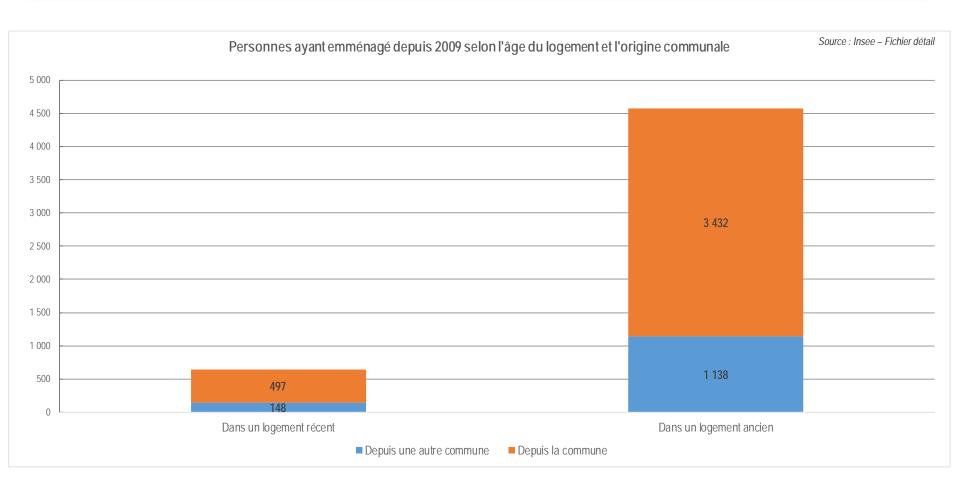
- Les logements construits depuis 2006 accueillent une population plus jeune: l'âge moyen passe de 44 à 31 ans.
- Ils sont particulièrement occupés par les 30-44 et les moins de 14 ans, moindrement par les 20-29 ans et les 45-54 ans.

## ÂGE DU LOGEMENT DES EMMÉNAGÉS RÉCENTS



 Les personnes ayant récemment emménagés (entre 2009 et 2013) se sont plutôt installées dans des logements construits avant 2006.

## ÂGE DU LOGEMENT ET COMMUNE D'ORIGINE DES EMMÉNAGÉS RÉCENTS



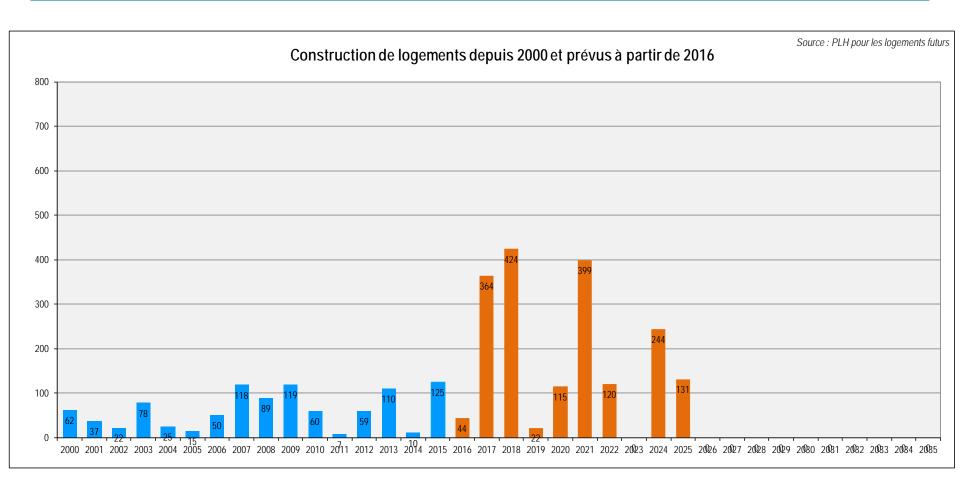
- L'arrivée sur la commune s'est d'abord effectuée dans le parc ancien.
- Les nouveaux logements sont très majoritairement occupés par des ménages qui résidaient déjà sur la commune (mais dont la libération des logements a pu favoriser des emménagements de non-meylanais).
- Les nouveaux meylanais rajeunissent la population (moyenne de 45 à 28 ans, surtout des 19-43 ans, mais aussi des 0-8 ans)



# IMPACT SUR LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

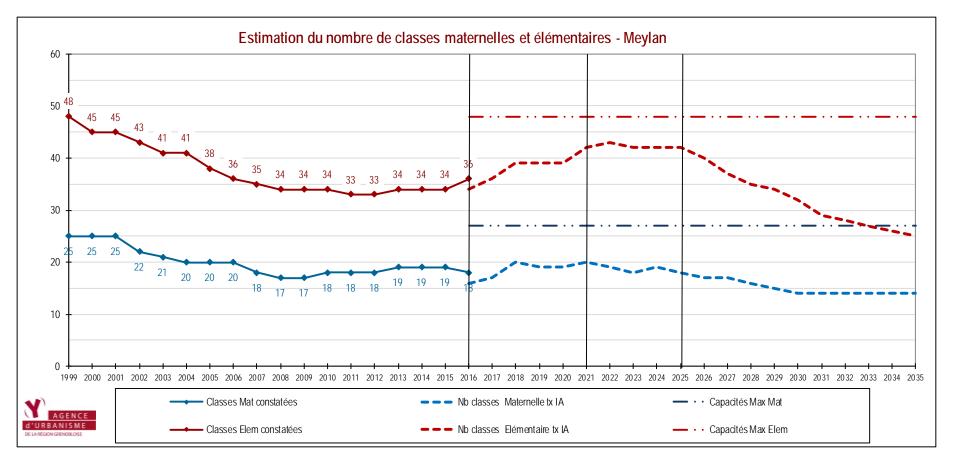


## **CONSTRUCTIONS RÉALISÉES ET À VENIR**



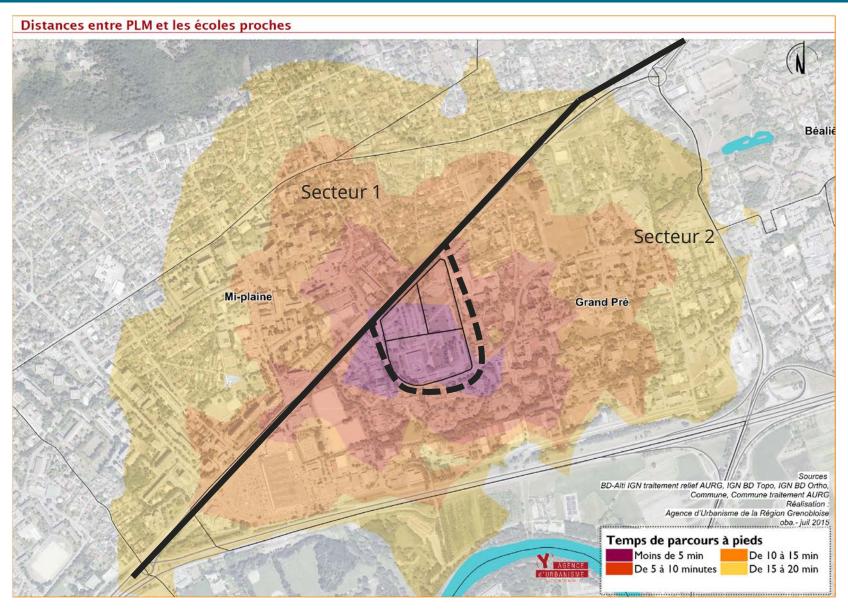
- Entre 2016 et 2025, près de 1900 logements devraient être livrés (1863).
- Cela fait une moyenne annuelle de 190 logements/an.
- Entre 2007 et 2015, elle était de 80 logements/an.

# PROJECTION D'EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES DE MEYLAN



- Avec des taux d'arrivée dans le neuf nettement supérieurs à ceux constatés dans l'existant et avec des taux d'arrivée de très jeunes élevés .
- Les capacités d'accueil seraient suffisantes.

# UN QUARTIER ENTRE DEUX ÉCOLES





- 1. L'offre actuelle de service
- 2. Niveaux d'équipements de communes similaires



#### ANALYSE DE L'OFFRE PETITE ENFANCE, SPORT ET CULTURE

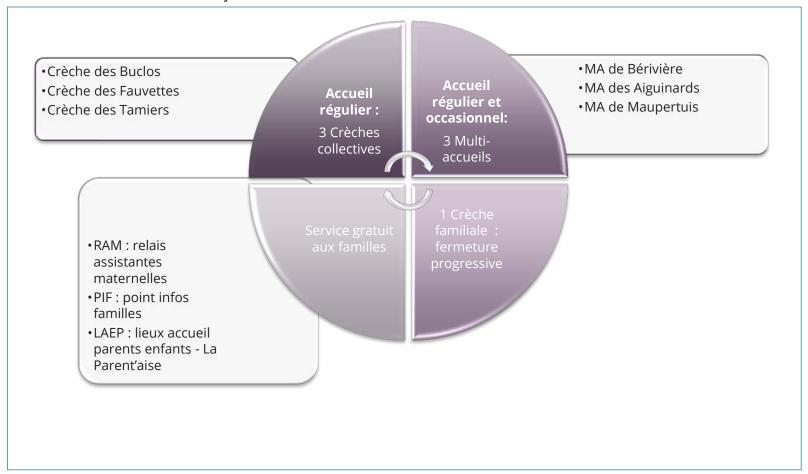
#### > Méthodologie

- Il n'existe pas de lien mécanique entre la production de logements et la fréquentation des équipements petite enfance, sport et culture. En l'état actuel de la connaissance, il n'est pas possible de quantifier de manière automatique le nombre de personnes qui inscriront leurs enfants à la crèche de manière régulière ou occasionnelle, qui emprunteront des livres dans l'une des bibliothèques ou qui souhaiteront découvrir le volley-ball.
- L'offre en équipements d'une commune évolue dans le temps en fonction de multiples facteurs qui peuvent être l'arrivée de nouveaux habitants sur son territoire, l'évolution des normes, les nouvelles demandes sociales, les évolutions démographiques, les modalités de financement (investissement/gestion) et les éventuels incidents (incendies).
- Par contre il est possible d'analyser le positionnement de la commune dans le territoire métropolitain sur ces équipements et d'observer les tendances à l'œuvre sur les dernières années afin de qualifier le contexte urbain dans lequel PLM et les autres projets de logements s'inscriront dans les années à venir.
- Ce travail a été réalisé en collaboration avec les services urbanisme, petite enfance, sport et culture.

## **BILAN EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE**

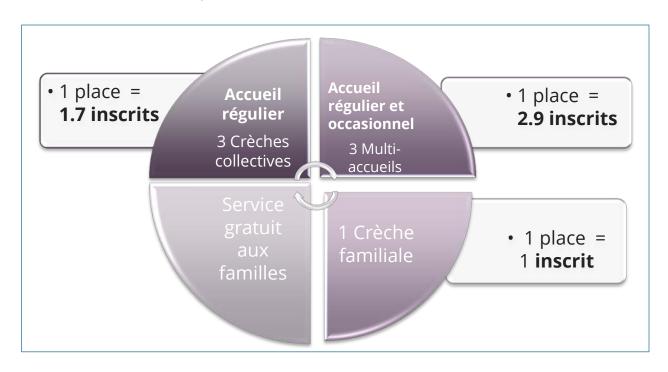
# > Une offre communale diversifiée en adéquation avec l'évolution de la demande parentale

Source : Service Petite enfance



### > Un nombre d'enfants par place différent en fonction du type d'accueil

Source: Service Petite enfance



#### En 2015:

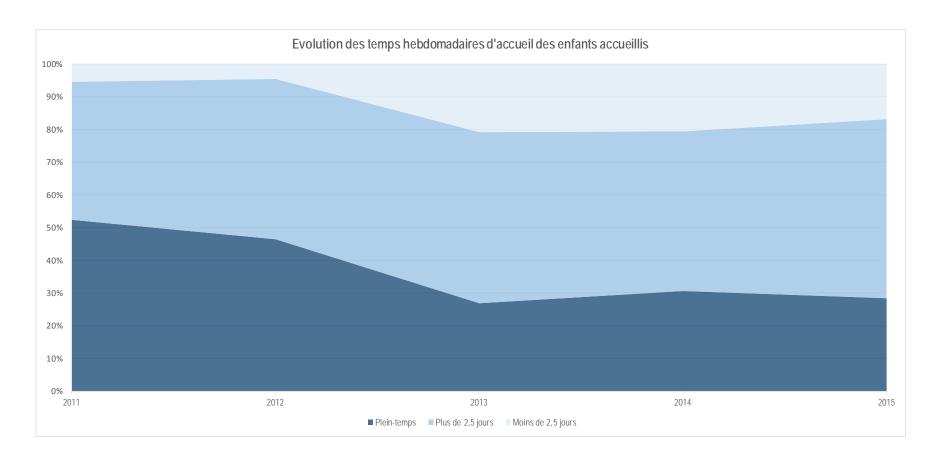
Nombre de places en collectif : 207 Nombre d'enfants accueillis : 448

Nombre d'enfants en âge de fréquenter les EAJE\* : 550

<sup>\*</sup> Etablissements d'accueil du jeune enfant

# > Une offre communale diversifiée en adéquation avec l'évolution de la demande parentale

Source : Service Petite enfance



#### > Détail de la structuration de l'offre communale

Source: Service Petite enfance

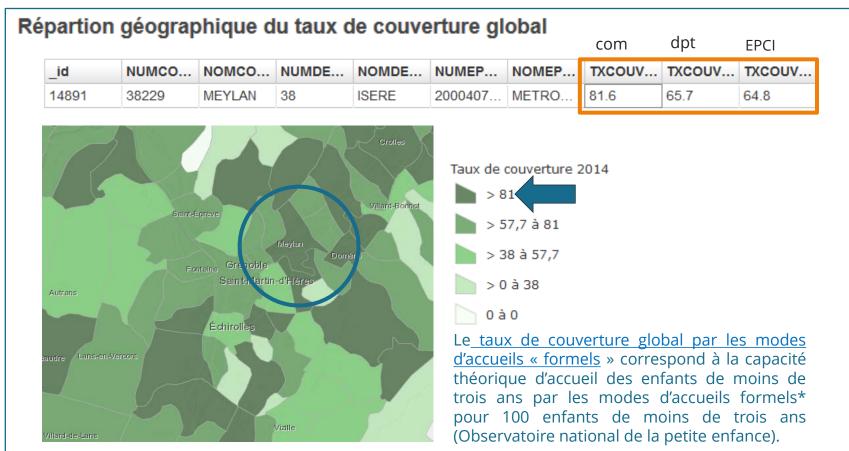
L'offre en accueil collectif (multi-accueil et crèche collective) en 2019 sera de 184 places.

En complément de cette offre, la commune estime le nombre d'assistantes maternelles en activité à 65 sur 80.

La sollicitation par des porteurs de projets micro-crèches, maison d'assistantes maternelles est régulière depuis plusieurs années.

#### > Une offre d'accueil très elevée à l'échelle de la métropole

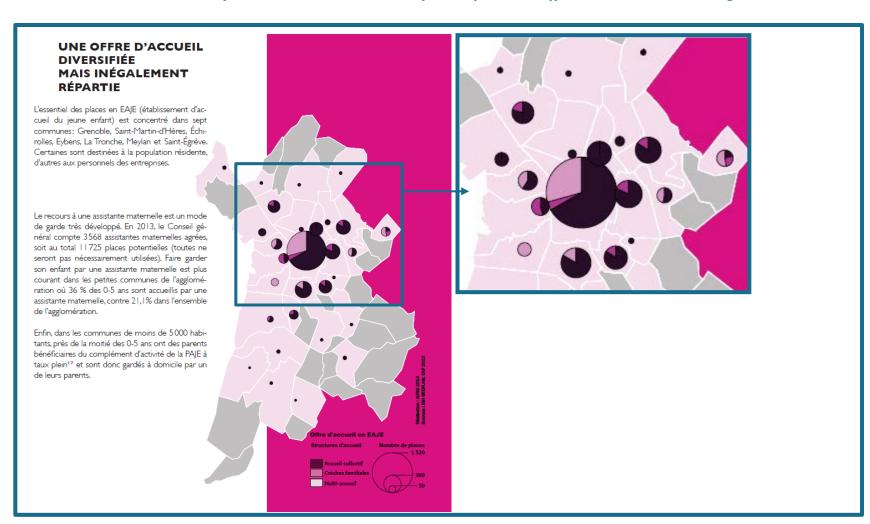
Source: CNAF Data - 2014



- \* Accueils « formels »:
- •Salarié(e) à domicile
- •Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- •Ecole maternelle

#### > Une offre d'accueil exceptionnelle à l'échelle de la métropole

Source: Cahier de l'Obs'y 2014 - Tableau de bord enfance / famille - Offre d'accueil et mode de garde



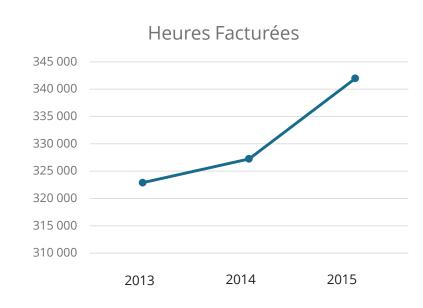
### > Le nombre d'inscrits par an a tendance à diminuer...

Source: Service Petite enfance

#### Nombre d'enfants Meylanais accueillis en EAJE\*

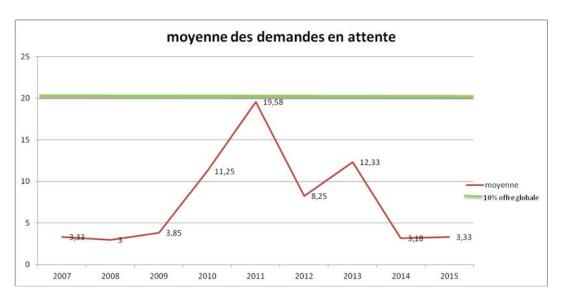
#### 

#### ...mais le nombre d'heures facturées augmente



#### > Pratiquement pas de liste d'attente

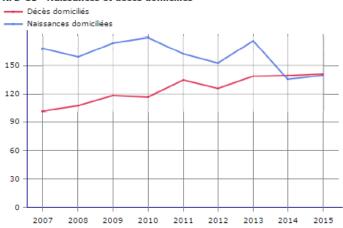
Source: Service Petite enfance



## Seuil de financement CAF pour l'accompagnement à l'ouverture de nouvelles places

# > une baisse de la natalité importante depuis 2013

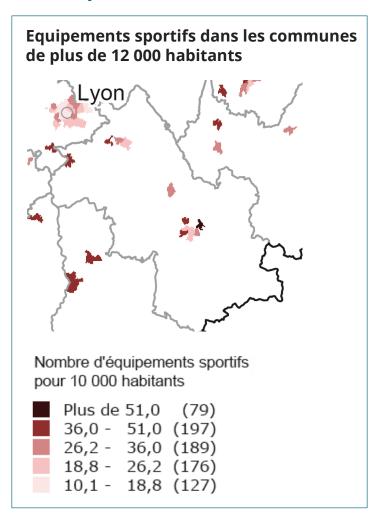




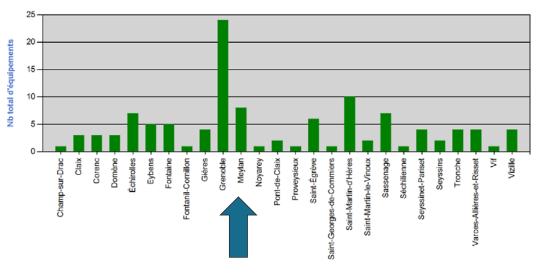
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

#### **BILAN EQUIPEMENTS SPORTIFS**

> Une densité d'équipements sportifs importante à l'échelle nationale et métropolitaine



> une forte densité des salles multisports : Meylan à la 3<sup>ème</sup> place après Grenoble et Saint-Martin-d'Hères. Source : Ministère des sports - Recensement 2016



Source : Ministère des sports - Recensement 2013

#### **BILAN EQUIPEMENTS SPORTIFS**

#### > Dynamique associative et attractivité territoriale

Source: Document « Meylan la sportive » MAJ par le service sport.

- 66 associations à vocation sportive.
- 8400 pratiquants dont environ 3523 Meylanais soit 42 %.
- Plus de 6500 licenciés dans les associations subventionnées. 11 clubs évoluant au niveau national (collectifs et individuels).
- Plus de 70 disciplines pouvant être pratiquées dans le cadre scolaire et associatif.
- 18500 m² de surface utile d'équipements sportifs couverts.
- Une des spécificités de l'offre sportive de Meylan à l'échelle métropolitaine : l'escrime.



#### **BILAN EQUIPEMENTS SPORTIFS**

# > Une offre d'équipements sportifs entièrement accessible au sport scolaire Source : Service Sport

- La commune a une obligation d'accueillir les activités du sport scolaire. Elle est en capacité aujourd'hui de mettre à disposition de celui-ci l'ensemble de ses infrastructures sportives. En complément, elle propose également un appui grâce aux intervenants en milieu scolaire. Dans ce cadre, près de 35 classes ont été accueillies pour l'année 2015-2016.
- On remarque une spécificité pour les équipements sportifs de l'enseignement du second degré qui sont tout ou partie gérés par un syndicat intercommunal \* qui a la compétence pour la construction et la maintenance des équipements sportifs des établissements suivants : le lycée du Grésivaudan, le collège des Buclos et le collège Lionel Terray (pour ce qui concerne Meylan). Le Lycée du Grésivaudan utilise également les équipements sportifs de la ville qui lui sont nécessaires comme la piscine et la structure artificielle d'escalade.

<sup>\*</sup> Le SIEST (Syndicat Intercommunal des établissements d'Enseignements Secondaires et Techniques) : il regroupe les communes de Meylan, Corenc, La Tronche, Le Sappey, Sarcenas.

#### **BILAN EQUIPEMENTS SPORTIFS: FOCUS GYMNASE**

#### > Une offre en gymnases très importante et diversifiée

Source: Document « Meylan la sportive »

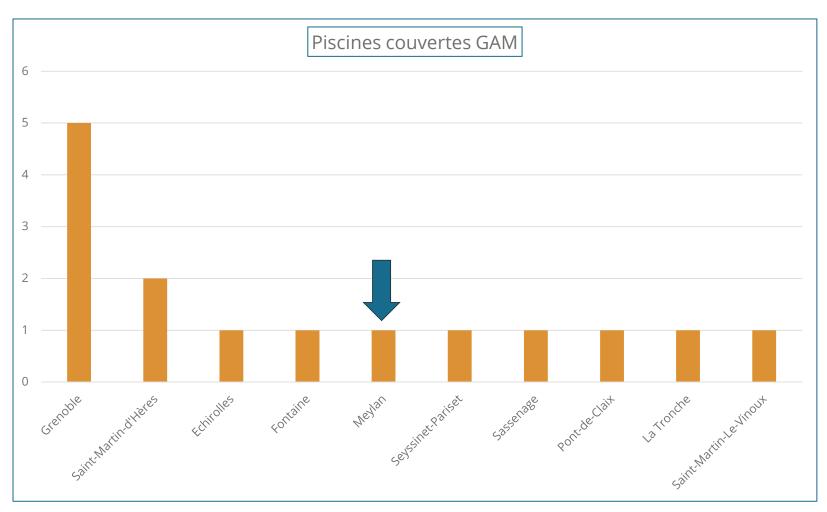
- Chaque gymnase accueille les usagers du sport scolaire en journée.
- Les autres usagers ont accès aux équipements sur des créneaux complémentaires. Les gymnases sont utilisés sur des amplitudes horaires très larges : de 08 h à 22h30 pour les plus importants de 08 h à 21h00 pour les minigymnases.
- Les principaux équipements sportifs sont accessibles par la ligne Chrono C1.



### **BILAN EQUIPEMENTS SPORTIFS: FOCUS PISCINE**

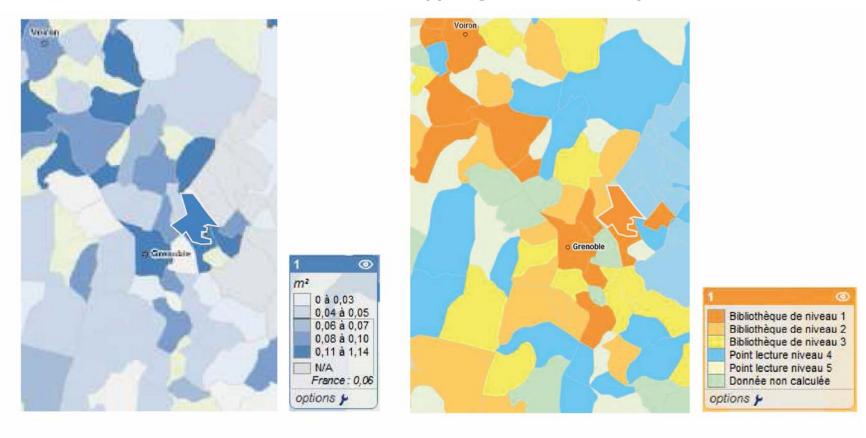
### > Un équipement structurant du cœur de ville

Source: Données AURG - 2016



#### **BILAN EQUIPEMENTS CULTURELS: LECTURE PUBLIQUE**

# > Parmi les villes les mieux dotées de la Métropole Desserte du territoire en m²/habitants et Typologie des bibliothèques



Source Carte : Observatoire de la lecture publique - données 2014. Carte complétée par l'AURG sur la base des renseignements fournis par le service culture.

### **BILAN EQUIPEMENTS CULTURELS: MAISON DE LA MUSIQUE**

> Un lieu ressource exceptionnel à l'échelle Métropolitaine.

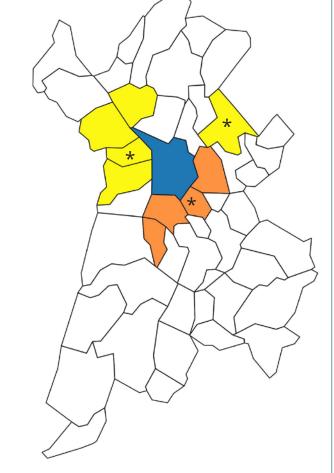


#### **BILAN EQUIPEMENTS CULTURELS: MAISON DE LA MUSIQUE**

#### > Un lieu ressource exceptionnel à l'échelle Métropolitaine.

Source 2015. Ministère de la Culture et de la Communication

- Il existe neuf conservatoires à rayonnement communal (CRC) ou intercommunal (CRI) au sein du territoire de la Métropole. Le conservatoire de Grenoble est un conservatoire à rayonnement régional (CRR).
- Les conservatoires de Saint-Martind'Hères/Eybens, Meylan et Fontaine sont parmi les rares à pouvoir s'adosser directement à un équipement de diffusion.



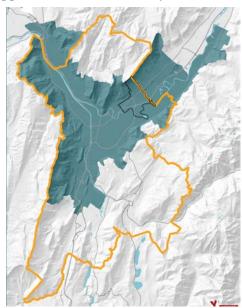
\* Salle de diffusion



### NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNES SIMILAIRES

#### Sélectionner des communes similaires

- Critères
  - Poids de population dans l'agglomération (UU) compris entre 2 et 6% (Meylan 4 %) (source RP 2013)
  - Poids d'emplois dans l'agglomération (UU) compris entre 3,5 et 7,5% (Meylan 5,5 %) (source RP 2013)



- Profils étudiés (avec les mêmes critères de poids dans l'agglomération)
  - Population équivalente à 12% près (source RP 2013)
  - Autant d'emplois (occupés par des non résidents) : 10 700 en 2012 (source RP 2013 et migrations domiciletravail 2013)
  - Revenus des habitants similaires (revenu médian par UC en 2012 à Meylan : 28 100 euros) (source: revenus des ménages 2012)
  - 20 000 habitants et 12 500 emplois (source RP 2013)

#### Pour le niveau d'équipements

- Nécessité de disposer d'informations récentes et harmonisées (mêmes conditions de recueil) pour l'ensemble des communes françaises
- **=** =>

Base Permanente des Equipements (BPE) 2015

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1161

Base statistique communale des équipements culturels (enquête 2012)

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Statistiques-culturelles/Donnees-territoriales/Base-statistique-communale-des-equipements-culturels

• Un choix d'équipements parmi ceux présents sur la commune et pour l'essentiel à la charge de la Ville

Poste et agence postale	Piscine couverte	
Crèche	Boulodrome	
Conservatoire	Tennis	
Lieu de lecture publique	Piste d'athlétisme	
	Gymnase	

Limites

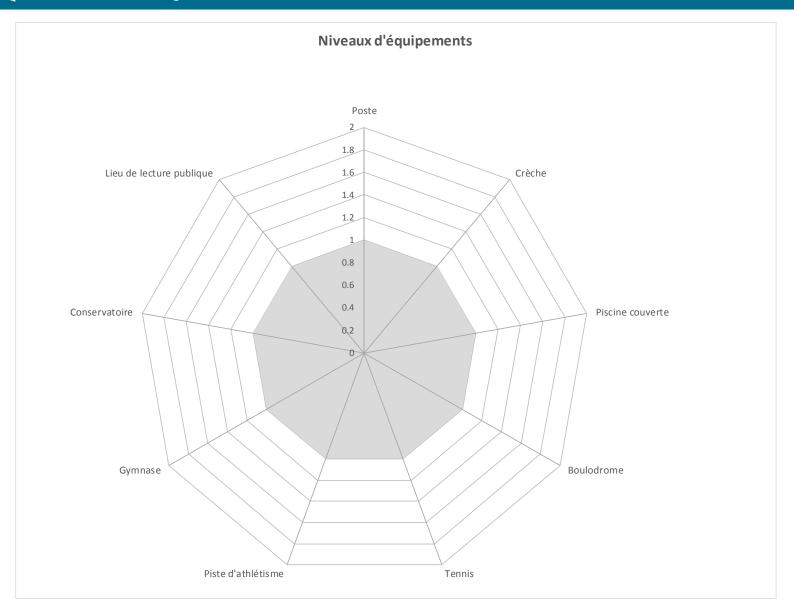
Connaissance du nombre uniquement.

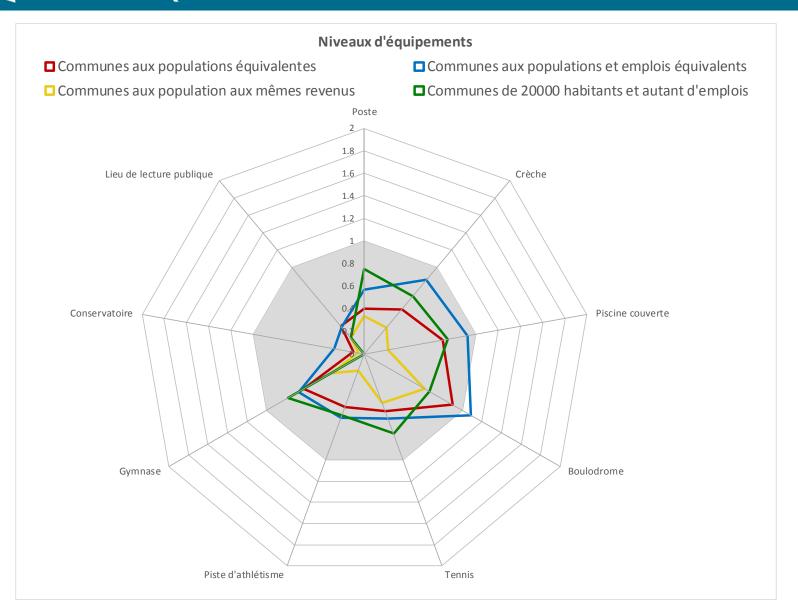
Aucune information sur la taille de l'équipement ni sur l'offre de service associée.

Ne distingue pas les équipements publics et les équipements privés.

#### Méthodologie

- On calcule les nombres moyens des différents types d'équipements des communes similaires.
- On rapporte ces nombres et les nombres observés à Meylan aux nombres observés à Meylan.
- Meylan obtient donc une valeur 1 pour chaque type d'équipement.
- Si la valeur obtenue dans les communes similaires est supérieure à 1, alors il y a en moyenne plus d'équipements dans ces communes.
- Et inversement.





#### CONCLUSION

- Des écoles en capacité suffisante
- A l'échelle de la Métropole, Meylan se positionne aux premières places pour les équipements petite enfance, sport et culture.
- Ces équipements sont tous structurants de la vie sociale meylanaise et rayonnent souvent, notamment pour les équipements sportifs, au-delà des limites communales.
- Cette offre constitue un des ingrédients majeurs de la qualité du cadre de vie de Meylan et contribuera, en complément d'une offre d'habitat adaptée, à renforcer l'attractivité de la commune vis-à-vis notamment des jeunes familles.
- Un niveau d'équipement supérieur à celui de communes similaires.

### Le programme de travail du 2 février

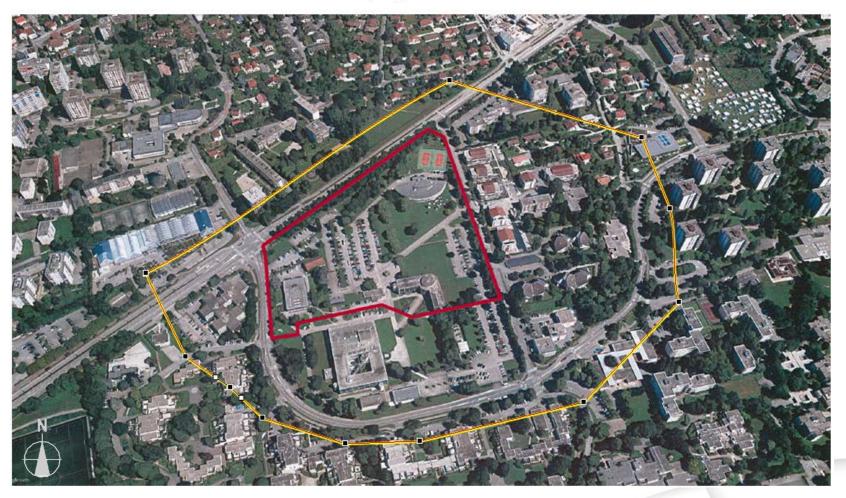
- L'analyse des impacts du projet
  - La question de l'organisation de la mobilité



Périmètre d'étude

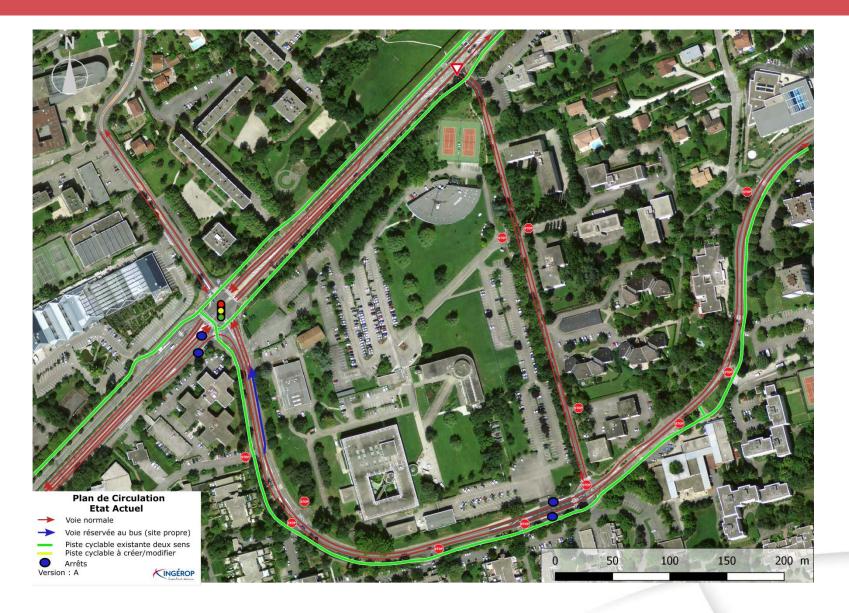
**PLM** 

Périmètre de renouvellement, logements



L'objectif principal de l'étude est de donner les tendances d'augmentation du trafic VP (véhicules particuliers) à terme sur le secteur, tout en prenant en compte les variantes d'insertion possibles pour améliorer les réseaux TC et vélos.

# Etat actuel



## Etat actuel

#### Avenue de Verdun:

L'avenue de Verdun a une très large emprise le périmètre d'étude. La circulation se fait sur 1x1 voie avec une bande circulable centrale permettant l'insertion de voie de tourne-àgauche.

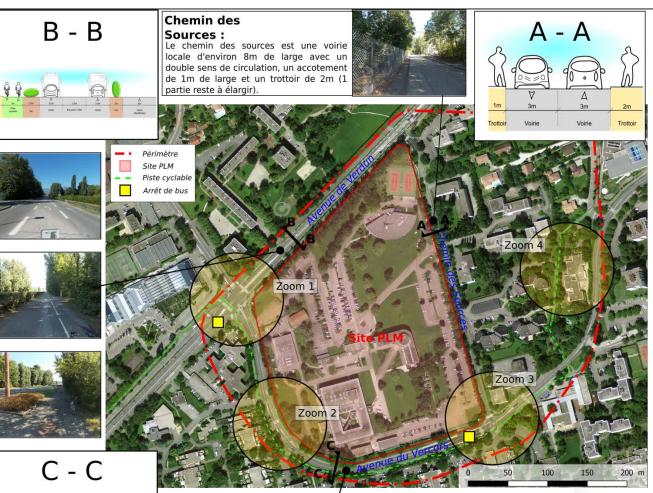
D'un côté, on note la présence d'une PC double sens de 3m de large et d'un trottoir, et de l'autre côté (côté une voirie désaffectée de 5m de large.

Un arrêt de bus des lignes C1, P13 et 6020 est situé sur cette avenue dans périmètre d'étude.

#### Avenue du **Vercors:**

L'avenue de Vercors dispose d'un trottoir confortable et d'une piste cyclable double sens sur un côté de la rue. De l'autre côté, on trouve une large bande d'espace vert de 8m de large.

Un arrêt de bus de la ligne C1 est situé sur cette avenue, "Le Brêt".







#### Piste cyclable:

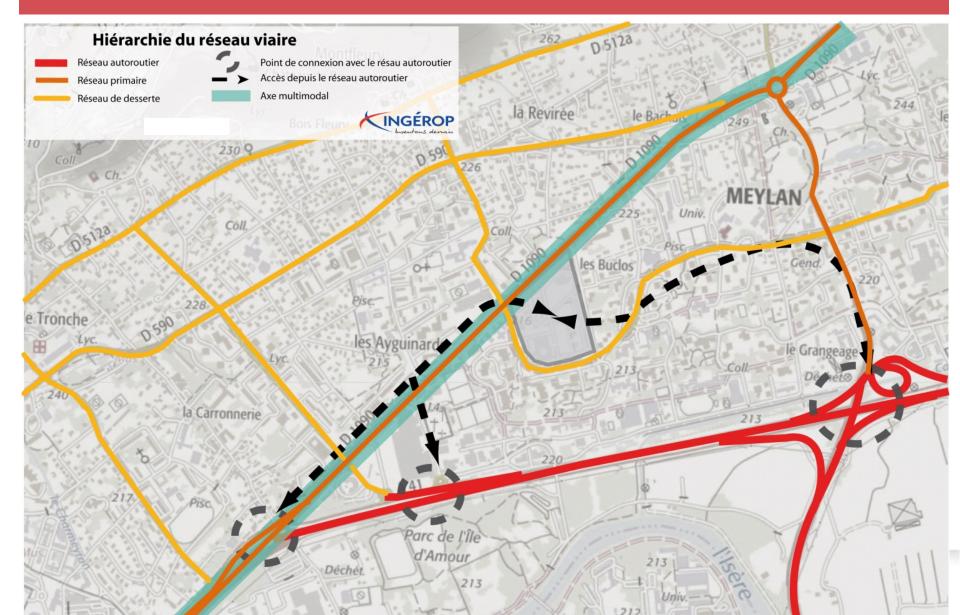
Le périmètre d'étude comprend la piste cyclable qui passe sous l'avenue du Vercors et rejoint le chemin des Buclos.

Cette piste, longue d'environ 225m, passe derrière la créche et comprend une piste cyclable double sens de 3m de large et un cheminenment piéton de 2m de large. séparés par une haie.

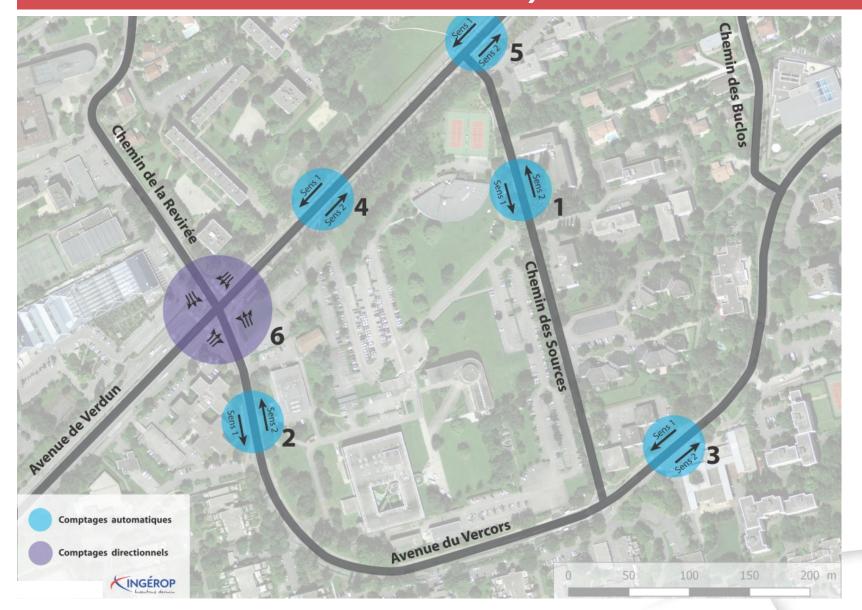




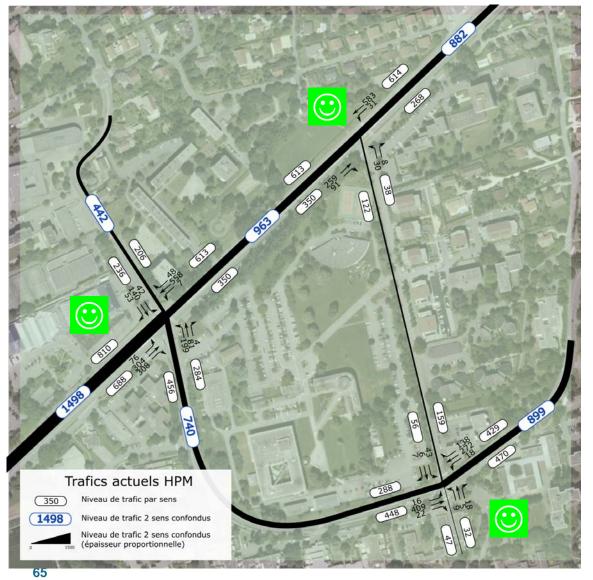
# Hiérarchie du réseau viaire



# Comptages realises (septer 2016)



# Niveau de trafic actuel HPM



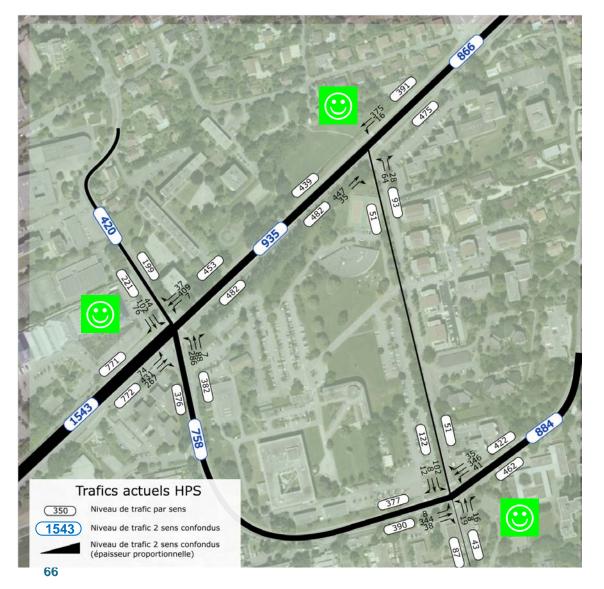
La période de pointe du matin s'étend de 7h à 9h. L'heure de pointe du matin (HPM) est de 8h à 9h. Le trafic est exprimé en véhicules / heure.



Les capacités des voiries sont nettement supérieures au trafics actuels.

Les réserves de capacités sur les carrefours sont importantes.

# Niveau de trafic actuel HPS



La période de pointe du soir s'étend de 16h à 18h. L'heure de pointe du soir (HPS) est de 17h à 18h. Le trafic est exprimé en véhicules / heure.



Les capacités des voiries sont nettement supérieures au trafics actuels.

Les réserves de capacités sur les carrefours sont importantes.

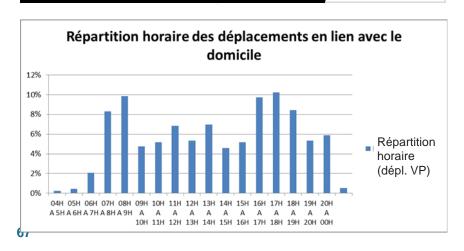
# ESTIMATION DES FLUX VP (voit

### PARTICULIÈRE)

Induction de trafic				
Logements	Bureaux			
+500	+0			

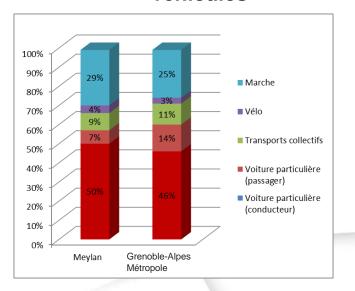
EMD = enquête Ménage Déplacement

Individus par ménage	2,11	source INSEE			
Nombre de					
déplacements /jour	2,94	source EMD 2010			
/personne					
Part modale VP en lien	Γ00/	source EMD 2010			
avec le domicile	50%				
Part des déplacements	HPM = 9,9%	source EMD 2010			
aux HP	HPS = 10,2%	source EMD 2010			





- HPM = + 153 véhicules
- HPS = + 158 véhicules



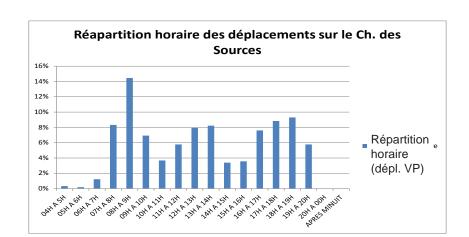
# ESTIMATION DES FLUX VP (VOIT

### PARTICULIÈRE)

Désinduction de trafic				
Logements	Bureaux			
-0	- 7000 m²			

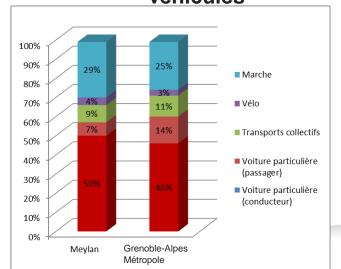
EMD = enquête Ménage Déplacement

EMB = enquete Menage Beplacement				
Ratio surface de bureau / personne	25 m²	source CERTU		
Taux de présence au travail	90%	moyenne nationale		
Part modale VP en lien avec	CE0/	source EMD 2010		
l'emploi	65%			
Nombre de déplacements /jour				
/personne (y compris visiteurs et	3	moyenne observée		
pose midi)				
	14%	source EMD 2010		
Part des déplacements aux HP	9%	source EMD 2010		





- HPM = 72 véhicules
- HPS = 44 véhicules



### ESTIMATION DES FLUX VP (VOIT

PARTICULIÈRE)

### Induction de trafic

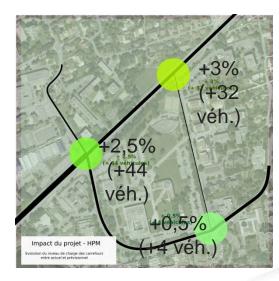
- HPM = + 153 véhicules
- HPS = + 158 véhicules Désinduction de

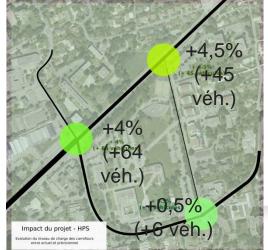
- HPS = - 44

véhicules
L'augmentation globale de trafic entre
l'actuel et le prévisionnel est de 0.5%
et 4.5% suivant les carrefours et
l'heure de pointe considérée.
Ces augmentations restent très
légères et se situent dans la marge
d'erreur de la méthodologie
appliquée.



- HPM = + 81 véhicules
- HPS = + 114 véhicules

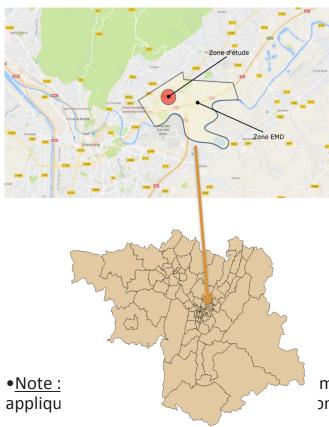


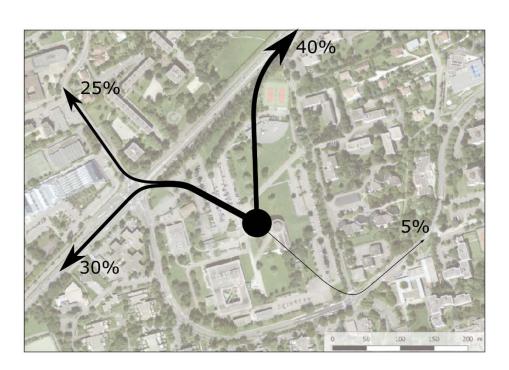


# ESTIMATION DES FLUX VP (voit

### PARTICULIÈRE)

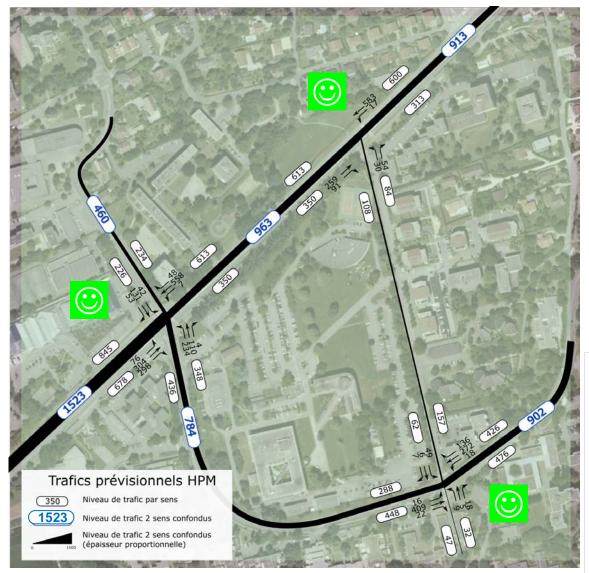
•Répartition des flux sur le réseau évaluée à partir de l'exploitation de la zone fine D10 de l'EMD:





mplois et des logements. Par conséquent la même répartition a été on de trafic.

# trafic prévisionnel avec le projet pim



La période de pointe du matin s'étend de 7h à 9h.

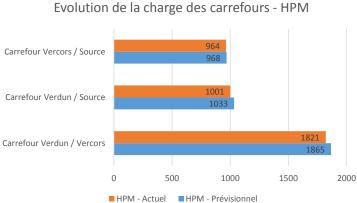
L'heure de pointe du matin (HPM) est de 8h à 9h.

Le trafic est exprimé en véhicules / heure.

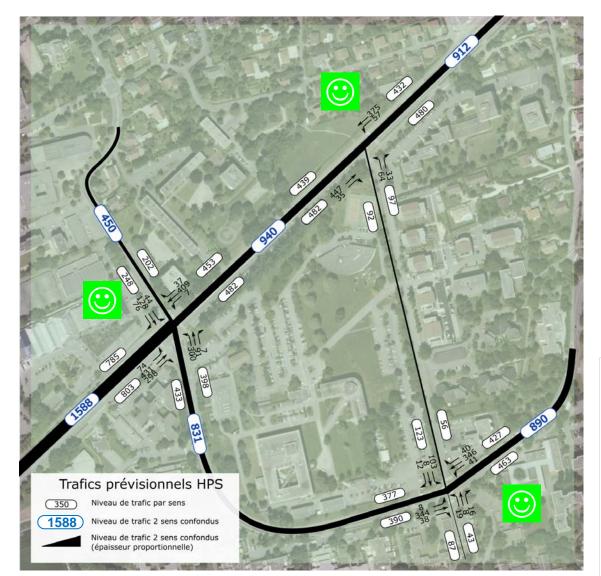


Les capacités de voiries restent nettement supérieures au trafics projetés.

Les réserves de capacités sur les carrefours restent importantes.



# trafic prévisionnel avec le projet pim



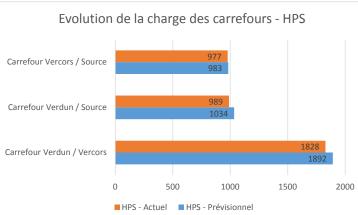
La période de pointe du soir s'étend de 16h à 18h. L'heure de pointe du soir (HPS) est de 17h à 18h.

Le trafic est exprimé en véhicules / heure.

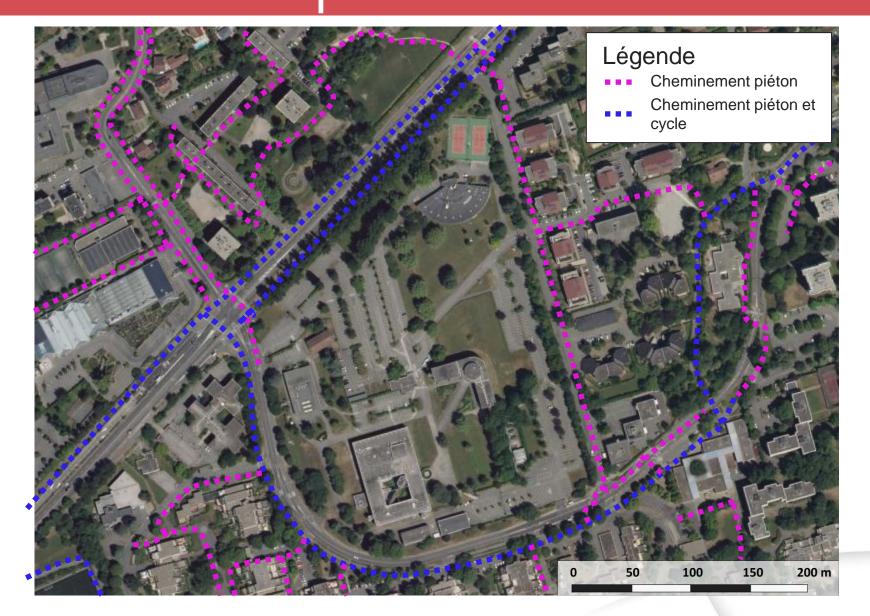


Les capacités de voiries restent nettement supérieures au trafics projetés.

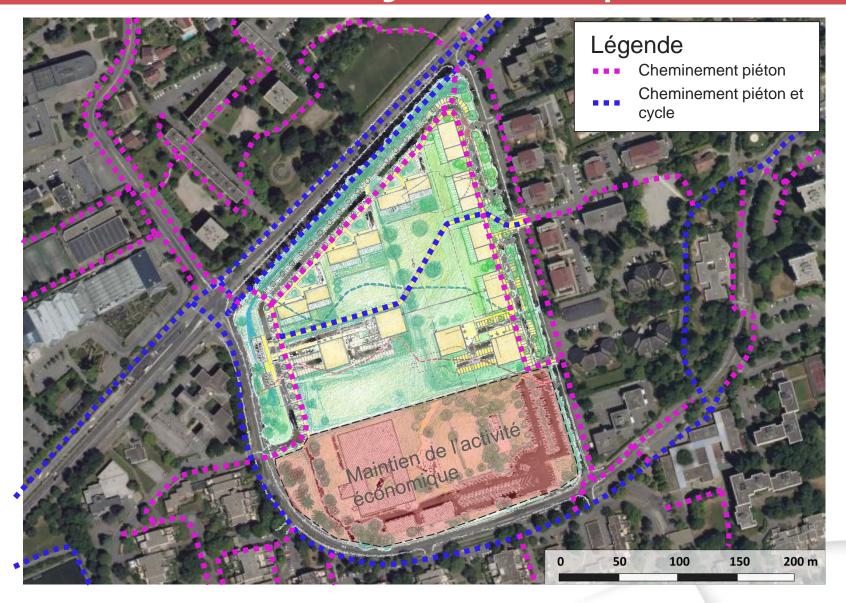
Les réserves de capacités sur les carrefours restent importantes.



# piétons

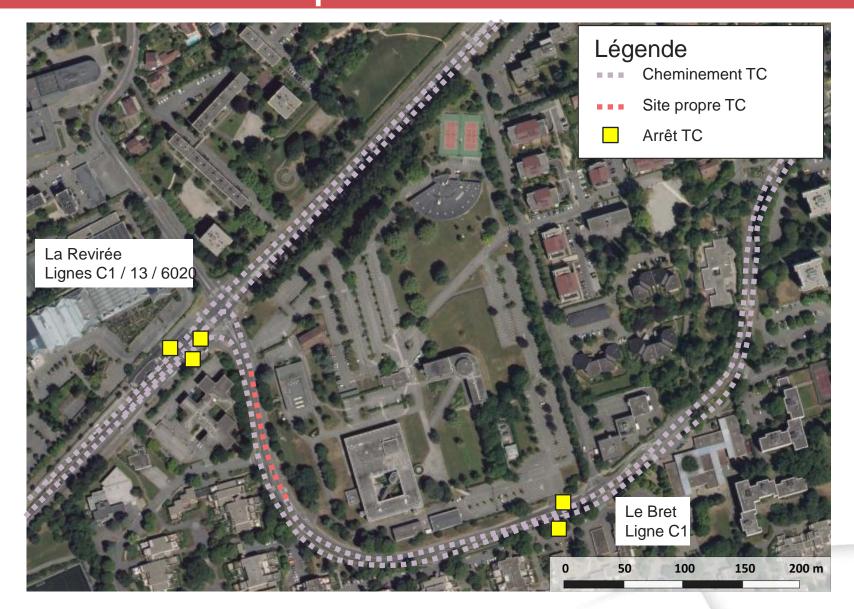


# Offre Future cycles et piétons



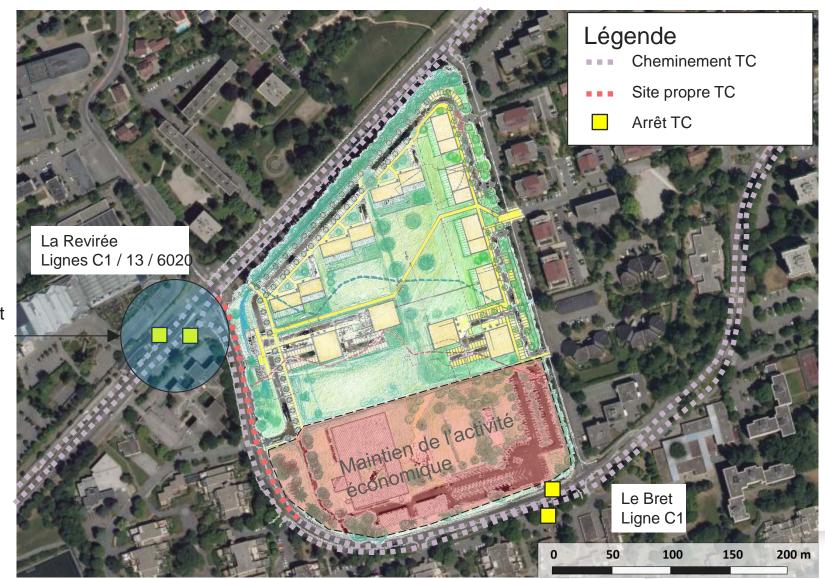
# publics

c netache manapo



### ome ratare manspor

# publics



Logique de regroupement des arrêts (13/6020 et C1)

# Conclusion

Quelque soit l'hypothèse retenue, le projet PLM est compatible en totalité avec les aménagements et n'est pas un facteur limitant pour la voirie, les cycles ou la circulation des transports publics.

